

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 21 DÉCEMBRE 2012**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 14/12/2012

Affichage du Compte-Rendu  
Sommaire :  
le 28/12/2012

**Délibération n° D-2012-626**

**GROUPE SCOLAIRE JEAN ZAY - CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE  
ÉLÉMENTAIRE ET D'UN RESTAURANT SCOLAIRE ET RÉHABILITATION DE  
L'ÉCOLE MATERNELLE - PHASE 3 ET 4 - MARCHÉS DE TRAVAUX -  
AVENANTS N° 2 AU LOT 19, N° 3 AU LOT 11, N° 4 AUX LOTS 2,  
12 ET 17, N° 5 AUX LOTS 3 ET 9 ET N° 6 AU LOT 16**

**Président :**

**MADAME GENEVIÈVE GAILLARD**

**Présents :**

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAU, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

**Secrétaire de séance :** Annie COUTUREAU

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Monsieur Gérard ZABATTA, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PAILLEY, Madame Elsie COLAS, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Aurélien MANSART, ayant donné pouvoir à Madame Chantal BARRE

**Excusés :**

Madame Blanche BAMANA, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Maryvonne ARDOUIN.

**Direction Patrimoine et Moyens**

**GROUPE SCOLAIRE JEAN ZAY - CONSTRUCTION  
D'UNE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET D'UN  
RESTAURANT SCOLAIRE ET RÉHABILITATION DE  
L'ÉCOLE MATERNELLE - PHASE 3 ET 4 -  
MARCHÉS DE TRAVAUX - AVENANTS N° 2 AU LOT  
19, N° 3 AU LOT 11, N° 4 AUX LOTS 2,  
12 ET 17, N° 5 AUX LOTS 3 ET 9 ET N° 6 AU LOT 16**

Monsieur Frank MICHEL, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Dans le cadre du Projet de Rénovation Urbain et Sociale, le Conseil municipal a validé, par délibération en date du 29 juin 2007, le contrat de maîtrise d'oeuvre signé avec le groupement mandaté par le Cabinet AMELLER DUBOIS pour la réhabilitation du groupe scolaire Jean Zay.

Les marchés de travaux et des avenants ont été validés lors de différents Conseils municipaux :

- 29 septembre 2009 : validation du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) relatif à la phase 1 – Dévoiement de la rue du Clou Bouchet (voiries et réseaux). Ces travaux sont terminés depuis septembre 2010 ;
- 5 juillet 2010, 25 octobre 2010 et 14 mars 2011 : approbation les dix-neuf lots techniques concernant les phases n° 2, 3 et 4 ;
- 31 janvier 2011, 9 mai 2011, 19 septembre 2011, 28 novembre 2011, 14 mai 2012 et 17 septembre 2012 : validation d'avenants aux marchés de travaux en cours.

Les travaux de la phase 2 (école élémentaire et restaurant scolaire) sont terminés depuis décembre 2011. Les travaux de la phase 3 (extension et réhabilitation de l'école maternelle) ont débuté en janvier 2012 ; et la phase 4 (hall, parvis et fin de galerie) débutera en janvier 2013.

Des adaptations techniques et des modifications de prestations initialement prévues, sont nécessaires pour les phases 3 et 4.

Conformément aux règles applicables aux marchés publics, ces modifications nécessitent l'établissement d'avenants.

Aussi les montants des marchés initiaux sont modifiés comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Lot n°	Intitulé	Entreprise	Montant marchés initiaux en € TTC	Montant avenants précédents en € TTC	Avenants en cours			Total avenants	%	Montant marchés + avenants en € TTC
					N°	Montant en € TTC	%			
2	VRD – Réseaux extérieurs	EUROVIA	352 546,26	18 269,35	4	14 803,37	4,20	33 072,72	9,38	385 618,98
3	Gros Œuvre	Yves BOUQUET	1 415 603,35	11 723,73	5	3 052,88	0,22	14 776,61	1,04	1 430 379,96
9	Menuiseries intérieures bois	GIRARD	387 569,98	11 817,38	5	- 8 856,37	- 2,29	2 946,01	0,76	390 530,99
11	Plafonds suspendus	PLAFONDS REVS	203 418,23	- 19 288,84	3	- 6 419,89	-3,16	- 25 708,73	- 12,64	177 709,50
12	Carrelage – faïence	NAUDON PENOT	251 959,62	- 8 385,21	4	- 3 013,68	- 1,20	- 11 398,89	-4,52	240 560,73
15	Electricité	EIFFAGE Energie Poitou-Charentes	304 678,81	27 968,96	5	2 476,89	0,81	30 445,85	9,99	335 124,66
16	Plomberie sanitaire	BINAUD	225 410,51	22 542,03	6	-2 262,38	- 1,00	20 279,65	9,00	245 690,16
17	Chauffage – Ventilation	HERVE THERMIQUE	779 693,89	3 337,46	4	2 005,45	0,26	5 342,91	0,69	785 036,80
19	Espaces verts	ISS Espaces Verts	59 918 ,82	0,00	2	- 8 198,33	-13,68	- 8 198,33	-13,68	51720,49

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants n°2 du lot 19, n°3 au lot 11, n°4 aux lots 2 ,12 et 17, n°5 aux lots 3, 9 et 15, et n° 6 au lot 16 ;

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à les signer.

**LE CONSEIL  
ADOpte**

Pour : 42  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 3

Pour Madame le Maire de Niort,  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL